



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de création 23-oct.-2017

Date de révision 23-oct.-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	XSTRAND™ GF30-PP 3D filament
Code du produit	OCCM20001
Utilisation recommandée	Utilisation industriel - Matériaux composites, fabrication de pièces par fabrication de filaments fondus
Adresse du fabricant	Owens Corning Composite Materials, LLC One Owens Corning Parkway Toledo, Ohio 43659
Téléphone de l'entreprise	1-800-GET-PINK ou 1-800-438-7465
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24	Chemtrec 1-800-424-9300 or 1-703-741-5970 CCN17393
Numéro d'appel d'urgence	1 419 248-5330 (après 17 h HNE et lors des week-ends)
Adresse de courriel	productcompliance@owenscorning.com
Site Web de l'entreprise	http://www.owenscorning.com/

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire de l'OSHA	Ce produit n'est pas classé dangereux selon le Règlement Hazard Communication Standard de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)
Statut réglementaire SIMDUT	Ce produit n'est pas classé dangereux selon le Règlement canadien sur les produits dangereux DORS / 2015-17

Éléments d'étiquetage

Ce produit n'est pas classé selon le Système Général Harmonisé (SGH)

HNOC (danger non classé autrement) Non applicable

Autres informations En raison de la présence de fibre de verre, elles peuvent causer des démangeaisons temporaires dues à l'effet d'abrasion mécanique des fibres.
En raison de la présence de poudre de polymère générée par l'abrasion du produit, l'inhalation de poussières peut provoquer une irritation temporaire du système respiratoire. A haute température, les produits de décomposition thermique peuvent être irritants pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants du produit

Polypropylène polymer 65 - 75 %

Fibres de verre en filaments continus 25 - 35 %

Additives 0 - 2%

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Polypropylène polymer	9003-07-0	65 - 75	*
Fibre de verre à filament continu, non-respirable	65997-17-3	25 - 35	*

- *Le pourcentage (concentration) exact de la composition est retenu comme un secret commercial ou pour couvrir un groupe de produits sensiblement similaires

Remarques

Les autres composants de ce produit ne sont pas dangereux ou sont présents en quantités suffisamment faibles pour ne pas atteindre les seuils réglementaires de publication. Ces composants ne contiennent aucune substance ou impureté qui influencerait la classification de ce produit

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux

- Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes
- NE PAS frotter ou égratigner les yeux

Contact avec la peau

- En cas de contact avec le produit fondu:
- Tremper ou immerger immédiatement la zone dans l'eau pour contribuer à refroidir
- En cas de brûlures, refroidir immédiatement la peau touchée aussi longtemps que possible avec de l'eau froide
- L'enlèvement de matériel fondu resolidifié sur la peau requiert une assistance médicale

Inhalation

- Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition
- Si les symptômes persistent, appeler un médecin

Ingestion

- Nettoyer la bouche avec de l'eau
- Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale
- Appeler un médecin

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

- Aucune donnée disponible

Note aux médecins

- Aucune donnée disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés d'inflammabilité

- Matière combustible
- Le produit en poudre peut former des mélanges poussière-air explosifs

Moyens d'extinction appropriés

- Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse
- Pulvérisation ou brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

- Aucun connu

Dangers particuliers associés au

- La décomposition thermique peut entraîner la libération de produits toxiques / corrosifs:

produit chimique monoxyde de carbone, ammoniac, dérivés aminés
 • Rejet de produits toxiques par combustion: Oxydes de carbone, hydrocarbures, cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) (traces), oxydes d'azote.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs • Insensible aux chocs
Sensibilité aux décharges électrostatiques • Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

Équipement de protection et précautions pour les pompiers • Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles • Éviter le contact avec les yeux et la peau
Précautions relatives à l'environnement • Éviter le rejet dans l'environnement
 • Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement • Rompre et retirer le matériau solidifié. Le matériau peut être refondu et réutilisé. Il est recommandé de recycler le matériau récupérable
Méthodes de nettoyage • Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures techniques • Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique)
 • Fournir une mise à la terre électrique des équipements
Conseils sur la manutention sécuritaire • Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle
 • Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 • Pendant l'utilisation et le traitement thermique du produit, éviter l'inhalation de vapeurs d'extrusion
 • Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage • Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
 • Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Matières incompatibles • Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Telles que fabriquées, les fibres de verre à filaments continus sont non-respirables. Dans des conditions normales d'utilisation, les produits CFGF peuvent dégager de la poussière et des fibres non respirables (particules non réglementées ailleurs). Dans des conditions de traitement extrêmes (p. ex., déchiquetage, broyage), ils peuvent dégager une très petite quantité de particules respirables, dont certaines peuvent être des tessons de verre (voir la section 11)

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Fibre de verre à filament continu, non-respirable 65997-17-3	TWA: 1 fiber/cm3 respirable fibers: length >5 µm, diameter less than 3 µm, aspect ratio >=3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification [4-mm objective], using phase-contrast illumination TWA: 5 mg/m ³ inhalable particulate matter	-	-

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées
Procurer une ventilation locale par aspiration et/ou générale pour maintenir l'exposition sous les limites réglementaires et recommandées
en particulier lors des opérations de transfert, de découpe ou d'usinage ou d'autres processus générant des fumées / poussières

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
- Protection de la peau et du corps** • Porter des gants de protection
• Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs
- Protection respiratoire** • Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires
• En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Considérations générales sur l'hygiène** • Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé les produits
• Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Aspect	câble
Odeur	Inodore
Couleur	Noir
pH	Not applicable
Point de fusion / point de congélation	130 - 170°C (Polymer)
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Sans objet (se décompose en chauffant - polymère)
Point d'éclair	Not applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Pression de vapeur à 20 °C (kPa)	. Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	1.40 – 1.50 kg/ m ³ , at 20°C (polymer)
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau
Température d'auto-inflammation	> 320°C
Propriétés explosives	Pas un explosif
Propriétés comburantes	Pas un oxydant
Point de ramollissement	> 800°C (glass)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité** • Aucune réactivité connue
- Stabilité chimique** • Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucun dans des conditions normales de traitement
Conditions à éviter	• Éviter les températures supérieures à 90°C (184°F)
Matières incompatibles	• Aucun connu
Produits de décomposition dangereux	<ul style="list-style-type: none"> • La décomposition thermique peut entraîner la libération de produits toxiques / corrosifs: monoxyde de carbone, ammoniac, dérivés aminés • Rejet de produits toxiques par combustion: Oxydes de carbone, hydrocarbures, cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) (traces), oxydes d'azote.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Pas de données disponibles sur le mélange

Renseignements sur les composants

L'inhalation de poussière peut générer une irritation des voies respiratoires. Une inhalation prolongée à des doses élevées de produits de décomposition peut entraîner des maux de tête et une irritation des voies respiratoires.

En raison de la présence de fibre de verre, elles peuvent causer des démangeaisons temporaires dues à l'effet d'abrasion mécanique des fibres.

En raison de la présence de poudre de polymère générée par l'abrasion du produit, l'inhalation de poussières peut provoquer une irritation temporaire du système respiratoire. A haute température, les produits de décomposition thermique peuvent être irritants pour les voies respiratoires.

Les fibres de verre en filaments continus ne sont pas respirables selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les fibres respirables possèdent un diamètre (d) inférieur à 3 µm, une longueur (l) supérieure à 5 µm et un rapport l/d supérieur ou égal à 3. Les fibres d'un diamètre supérieur à 3 µm, ce qui est le cas de la fibre de verre en filaments continus, n'atteignent pas les voies respiratoires inférieures et, par conséquent, n'offrent pas la possibilité de provoquer de graves maladies pulmonaires. Les fibres de verre en filaments continus ne possèdent pas de plans de clivage qui leur permettraient de se fendre sur le sens de la longueur en fibres d'un diamètre inférieur. À la place, elles se brisent dans le sens travers de la fibre, ce qui produit des fibres du même diamètre que la fibre originale avec une longueur plus courte et une faible quantité de poussière. Un examen au microscope de la poussière de fibre de verre fortement coupée et pulvérisée a mis en évidence la présence de petites quantités de particules de poussière respirables. Parmi ces particules respirables, certaines ressemblaient à des fibres en matière de rapport l/d (ainsi appelées « tessons »). Toutefois, on peut observer clairement qu'elles ne sont pas des fibres de forme régulière, mais des particules de formes irrégulières avec des dimensions semblables à celles des fibres. À notre connaissance, les niveaux d'exposition à ces particules de poussière de type fibre mesurées à nos usines de fabrication d'un ordre de magnitude de 50 à 1000 fois inférieur aux limites applicables existantes

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en juin 1987 et en octobre 2001 (voir les monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme – fibres vitreuses artificielles – Volume 81), a catégorisé les filaments continus de fibre de verre comme inclassables quant à leur cancérogénicité pour l'homme (Groupe 3). Les indications obtenues lors d'études effectuées aussi bien sur des humains que des animaux ont été évaluées par le CIRC comme insuffisantes pour classer les fibres de verre à filament continu comme une substance cancérogène confirmée, probable ou même

possible
 Les fibres de verre en filaments continus sont classées A4 - Inclassable comme
 cancérigène pour l'homme

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun connu.
Mutagenicité sur les cellules Aucun connu.
germinales
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un
 cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Polypropylene polymer 9003-07-0	-	Group 3	-	-
Fibre de verre à filament continu, non-respirable 65997-17-3	-	Group 3	-	-

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A2 - cancérigène suspecté pour l'être humain
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme
Inclassable comme cancérigène pour l'humain
NTP (programme national de toxicologie)
Connu - cancérigène connu
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

Toxicité pour la reproduction Selon sa composition, ce produit ne devrait pas être nocif dans les conditions normales
 d'utilisation.
STOT - exposition unique Selon sa composition, ce produit ne devrait pas être nocif dans les conditions normales
 d'utilisation.
STOT - exposition répétée Selon sa composition, ce produit ne devrait pas être nocif dans les conditions normales
 d'utilisation.
 Effets sur les organes cibles Selon sa composition, ce produit ne devrait pas être nocif dans les conditions normales
 d'utilisation.
Danger par aspiration Non pertinent.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité • Aucune donnée disponible

Persistance et dégradation • N'est pas biodégradable

Bioaccumulation • Aucun renseignement disponible

Mobilité • Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs • Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets • Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
 • Incinération, élimination ou recyclage chez un fournisseur externe particulier
 • L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et
 locales

Emballage contaminé • Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

États-Unis - numéro de déchet EPA • Aucun numéro de déchet EPA ne s'applique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé
TMD Non réglementé
MEX Non réglementé
OACI (air) Non réglementé
IATA Non réglementé
IMDG Non réglementé
RID Non réglementé
ADR Non réglementé
ADN Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Polypropylene polymer 9003-07-0	X	X				X	X	X	X	X
Fibre de verre à filament continu, non-respirable 65997-17-3	X	X		X		X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Tel que livré, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional

ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Préparée par	FCs
Date de création	23-oct.-2017
Date de révision	23-oct.-2017
Note de révision	Nouveau produit

Avis de non-responsabilité

Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

Fin de la fiche signalétique